

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



L'UNSA Éducation défend la complémentarité des temps, des acteurs et des activités éducatives des enfants et des jeunes dont doivent pouvoir bénéficier chaque enfant et chaque jeune. Pour cela, elle revendique un cadre et des moyens adaptés aux diversités des territoires, la formation et la reconnaissance du métier d'animateur, la prise en compte des contraintes de déplacement et de logement pour les personnels éducatifs. Elle milite pour un calendrier scolaire prenant mieux en compte les besoins des enfants et des jeunes, alternant 7 semaines de classes et 2 semaines de vacances réparties en 2 zones, ainsi que le maintien de la durée des vacances d'été permettant d'autres types d'activités éducatives. Elle agit pour un soutien pérenne à la vie associative, en particulier dans le champ de l'éducation populaire, du sport pour tou.tes et de la culture.

Contact : UNSA Education

national@unsa-education.org

Cahier d'acteur déposé par : l'UNSA Education

La fédération syndicale de tous les métiers de l'Éducation

L'UNSA Education est la fédération syndicale de tous les métiers de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Éducation populaire et du sport, de la Culture.

Riche de nos 23 syndicats, nous portons à la fois le projet d'une société éducative, plus juste, plus solidaire, plus humaniste, plus respectueuse du vivant, et la défense ainsi que la valorisation des professionnels d'une éducation laïque, émancipatrice et porteuse d'avenir.

Porte-parole des personnels et interlocuteur des décideurs, nous revendiquons de participer à la démocratie sociale. Par le dialogue, l'appui sur les résultats de la recherche scientifique, l'enrichissement des échanges internationaux, nous souhaitons contribuer à poser les bases d'un monde plus respectueux des différences, refusant toutes les formes de discrimination, agissant contre les inégalités et permettant à toutes et tous de vivre ensemble,

C'est dans cette approche que nous défendons la complémentarité des temps, des acteurs et des activités éducatives dans et hors le temps scolaires, que nous demandons des politiques éducatives ambitieuses à la hauteur des enjeux de demain, construites pour et avec les enfants et les jeunes, avec les personnels dans la reconnaissance de leur professionnalité, dans une articulation cohérente aux différents niveaux territoriaux et en partenariat avec le tissu associatif.

NOS CONSTATS

Une organisation actuelle des temps des enfants en France contrainte par des considérations autres qu'éducatives

Depuis au moins les années 1980, la question des rythmes et des temps des enfants et des jeunes fait l'objet de débats et d'expérimentation qui n'aboutissent pas. Touchant à de très nombreux éléments, cette question complexe subie des pressions de différente nature :

- d'une part les chercheurs et chronobiologistes ont mis en évidence l'alternance de temps plus favorables aux apprentissages et d'autres moins ;
- par ailleurs le temps familial conditionne à la fois la nécessité d'une libération du week-end et celle de mode de garde les soirs et parfois les matins de classe ainsi que de cantine les midis ;
- l'industrie du tourisme pour des raisons économiques et climatiques imposent un calendrier des petites vacances permettant un plus grand remplissage des stations de ski ;
- les personnels enseignants, habitant de plus en plus loin de leurs écoles et établissements et ayant des salaires qui stagnent, cherchent à éviter de multiplier les déplacements et donc les jours de cours ou de classe ;
- mal formés (souvent avec le seul BAFA) et mal payés, de très nombreux animateurs aux emplois précaires vivent des temps d'intervention morcelés ne permettant pas la mise en œuvre d'activités pédagogiques construites, pertinentes, adaptées et de qualité.

Dans ce contexte, les mêmes enfants et jeunes vivent des temps et des activités éducatives séparées, sans liens ni cohérences entre elles.

Essentiellement pour les enfants scolarisés en primaire, les dispositifs tels que les PEDT permettent de mettre autour de la table les différents acteurs concernés et de construire des démarches concertées. Mais l'abandon des 9 demies-journées et l'arrêt des financements ont fragilisé, dénaturé voire arrêté les démarches.

Pour les élèves des collèges peu d'expérimentation ont porté des aménagements et des complémentarités de temps, encore moins pour ceux des lycées, exception faite des lycées agricoles qui bénéficient d'un enseignement socioculturel intégré permettant une ouverture du programme sur des activités culturelles et des démarches d'éducation populaire en lien avec le territoire.

NOS PROPOSITIONS

Une complémentarité dans un cadre contractuel adapté et respectueux des enfants, des jeunes et des personnels

L'UNSA Éducation préconise auprès de la Convention Citoyenne de valoriser une complémentarité et articulation des temps des enfants et des jeunes en s'appuyant sur les travaux qui disent leurs besoins et leurs évolutions.

Celle-ci pourrait passer par une contractualisation construite au niveau des territoires en fonction de leur pertinence (bassin de vie, zone de recrutement d'un collège ou lycée...) travaillée avec l'ensemble des acteurs éducatifs scolaires et non scolaires concernés et en partenariat avec le tissu associatif et les collectivités territoriales. Ce contrat actera la répartition des horaires et des temps. Il sera accompagné pour sa réalisation par les conseillers techniques et pédagogiques (jeunesse et sports – DASEN) et bénéficiera d'un financement perenne de l'État prenant en compte les réalités économiques du territoire.

Un accompagnement et une formation des personnels scolaires et hors scolaires viendra en appui de ces contrats.

Dans le temps scolaire, au-delà des bornes horaires et d'un calendrier alternant mieux une alternance de 7 semaines de classes et 2 semaines de vacances réduite à 2 zones, l'organisation même des journées devra mieux prendre en compte la pause méridienne, l'alternance de temps d'enseignement et d'activités culturelles, sportives, d'éducation populaire, le partenariat avec le monde associatif. Dans les collèges et lycées, le renforcement des moyens des services de vie scolaire (dont la titularisation de personnels formés et mieux rémunérés) devra permettre ce développement.

Une augmentation des salaires et une indemnité logement pour les personnels scolaires devra mieux prendre en compte leurs conditions réelles de travail.

L'animation doit bénéficier d'une professionnalisation d'un métier reconnu, validé par des diplômes professionnels, une formation initiale et continue, des salaires correspondants. (Voir le cahier d'acteurs du SEP UNSA).

L'UNSA Éducation considérant que l'on apprend pas qu'à l'École, souhaite le maintien de la durée des congés scolaires d'été et le développement d'un droit aux vacances pour tous avec le développement des colonies de vacances, des centres de loisirs, des clubs et ateliers rendus financièrement accessibles à tous.

Plus globalement l'UNSA Éducation préconise également une diminution (30h hebdomadaire ; 6^e semaine de congés payés...) et une meilleure organisation du temps de travail (semaine de 4 jours, amplitude journalière réduite...) afin de mieux coordonner le temps familial avec le temps des enfants et des jeunes et le renforcer.